

tion bien clairement, et c'est un libre-échangiste avéré, comme je vous le démontrerai dans un instant. Il y a ensuite les facteurs invisibles qui peuvent contrebalancer ces choses, comme les paiements d'intérêt versés au Canada sur ses placements à l'étranger,—et nous en avons dans toutes les parties du monde. Le tourisme rapporte \$250,000,000 au pays par année, et si vous soustrayez de cette somme les \$76,000,000 que les Canadiens dépensent à l'étranger vous restez avec une balance favorable de \$175,000,000 au seul chapitre du tourisme, ce qui peut contribuer dans une grande mesure à l'établissement du crédit commercial de ce Dominion.

Qu'avons-nous constaté à notre arrivée au pouvoir en 1930? L'ex-Gouvernement s'était vanté que le Canada était le seul pays au monde qui avait baissé son tarif depuis la guerre.

Quelques MEMBRES: Très bien!

Le très hon. M. BENNETT: Les honorables députés applaudissent. Je vous dirai quel a été le résultat de cette politique: Par ce moyen vous avez facilité d'autant le retour de la balance commerciale défavorable au Canada.

M. DONNELLY.: Cela ne veut rien dire.

Le très hon. M. BENNETT: J'imagine que cela ne signifie rien pour l'honorable député, mais je présente mon argument à ceux pour qui cela signifie quelque chose.

Passons outre. La Chambre se rappellera qu'en 1929 le ministre des Finances, en présentant son budget, expliqua que le Dominion du Canada avait une balance commerciale favorable dépassant \$120,000,000. L'honorable député était fier de se vanter de la chose. Il déclara que notre balance commerciale nous était favorable, que l'excédent de nos ventes sur nos achats représentait une somme de \$123,000,000. Mais qu'était-il arrivé au 31 mars 1930? L'honorable député était encore à la direction des affaires alors. Voici ce qui est arrivé, c'est que durant ces douze mois la balance favorable de \$123,000,000 s'était transformée en une balance adverse de \$100,000,000. En d'autres termes, les importations se chiffraient à \$1,248,000,000 et les exportations à \$1,144,000,000, soit une balance adverse de plus de \$103,000,000. Songez à ce que cela veut dire. Le Canada, au lieu de jouir d'un crédit de plus de \$123,000,000 à cause de l'excédent de ses exportations sur ses importations, a constaté, à la fin de mars 1930, que ses achats dépassaient ses ventes à l'étranger de \$103,000,000.

M. YOUNG: Quelle est la cause de cette baisse?

Le très hon. M. BENNETT: Les conditions que j'ai signalées. Au cours de la période qui a suivi la guerre, le Gouvernement a abaissé le tarif du pays et les autres nations du monde en ont profité pour pratiquer le dumping à notre détriment. Mais qu'est-il arrivé?

Un MEMBRE: Rien.

Le très hon. M. BENNETT: Exactement, rien. C'étaient nos honorables vis-à-vis qui étaient au pouvoir et ils n'ont rien fait à ce sujet. Lors de l'exposé du budget, en 1930, le gouvernement libéral ne prit aucun moyen de corriger cette balance défavorable. Or, cet après-midi, parlant avec fierté de ce budget, mon très honorable ami a dit qu'il avait grandement contribué à favoriser la liberté du commerce. Qu'est-ce que cela voulait dire? Faire perdre au Canada d'autres marchés, et nous ne pouvions pas envoyer nos exportations dans d'autres pays, parce qu'ils avaient surélevé leurs barrières tarifaires contre nous. Je pose à la Chambre la question suivante: ne sait-on pas partout qu'au cours de la période comprise entre la fin de la guerre et l'année 1930, tous les pays de l'univers avaient augmenté les droits de douane, non seulement contre le Canada, mais aussi contre les autres nations? Pourquoi ont-ils agi ainsi? Pour réussir à se constituer une balance commerciale favorable et ne plus être obligés d'emprunter pour acquitter leurs dettes. Après tout, lorsque les importations sont plus importantes que les exportations, il faut avoir recours à un règlement pour obtenir une balance favorable. S'il y a un vide quelque part, il doit être comblé, et il ne peut l'être que par les nouveaux capitaux qui arrivent dans notre pays, ou par des emprunts.

Ramsay MacDonald s'est exprimé avec encore plus de vigueur, quand il a dit: "Si vous continuez ainsi à acheter plus que vous ne vendez, vous finirez par devenir insolvable, tout comme un particulier quelconque." C'était dans cette position que se trouvait le Canada. Le 31 mars 1930, nous avions donc contre nous la balance défavorable que j'ai indiquée. Au mois de juillet de la même année, le parti conservateur prit la direction des affaires et, au mois de septembre, la Chambre des communes se réunit en session. Quel fut notre premier acte? Nous avons d'abord cherché à trouver le moyen de faire cesser la continuation de la perte qui acheminait notre pays vers la faillite. On ne saurait nier ce fait, comme l'a signalé sir Arthur Salter et comme l'admettent aussi tous les économistes. Pendant que mon très honorable ami se trou-